



Progrès du développement professionnel continu



Francine Lemire MD CM CCMF FCMF CAÉ IAS.A, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET CHEF DE LA DIRECTION
 Jeff Sisler MD MClSc CCMF FCMF, DIRECTEUR GÉNÉRAL, DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET SOUTIEN À LA PRATIQUE

Chers collègues,

La pandémie a créé un contexte dynamique pour le développement professionnel continu (DPC). Les médecins de famille (MF) doivent connaître l'évolution de la science et veulent adapter leur pratique pour mieux répondre aux besoins des patients. Le CMFC est un fournisseur de DPC fiable, qui a offert des cours en ligne et des webinaires sur la pandémie, planifiés par des MF. On y retrouve les plus récentes données et des conseils sur l'adaptation à cette situation instable. La pandémie a posé des défis au CMFC, tant comme fournisseur de DPC que dans sa gestion de Mainpro+. Diverses initiatives sont en cours.

Groupe de travail sur les normes Mainpro+: Le personnel, les experts universitaires en DPC et les membres spécialistes travaillent depuis une année à évaluer les normes de participation Mainpro+, c'est-à-dire ce que nous exigeons dans un cycle de 5 ans pour démontrer l'apprentissage permanent au CMFC et aux ordres des médecins. Nous avons sollicité les commentaires des utilisateurs de Mainpro+. Notre but est de rendre Mainpro+ plus convivial, sans compromettre sa rigueur, de reconnaître davantage les activités qui favorisent l'amélioration de la pratique et de permettre aux membres de rencontrer leurs exigences auprès des ordres des médecins et des autorités sanitaires. Les principaux points à examiner sont les suivants:


- Accroître la convivialité en réduisant le nombre de catégories de DPC, pour que les activités soient faciles à retracer et à consigner.
- Promouvoir le large éventail d'activités admissibles, et maintenir la pleine réciprocité avec l'American Academy of Family Physicians et le Collège des médecins du Québec (CMQ), et continuer d'accepter jusqu'à 50 crédits certifiés par cycle pour les activités du Collège royal et de l'American Medical Association (AMA).
- Examiner l'obligation par rapport aux incitatifs pour les sujets prioritaires: Une discussion approfondie est certainement nécessaire sur ce sujet. La plupart des répondants ne sont pas en faveur de rendre certaines activités obligatoires, étant donné le vaste champ d'exercice de la médecine de famille. Toutefois, on reconnaît qu'il faut orienter les MF vers un apprentissage continu dans des domaines qui ont un effet important sur la société et sur les patients. La façon de promouvoir ces domaines est en cours de discussion.
- Soutenir l'amélioration continue de la qualité et de la pratique: Les ordres des médecins participent à divers degrés aux nouvelles exigences pour l'amélioration continue de la pratique et de la qualité. Nous envisageons d'imposer des

crédits dans la catégorie Évaluation à chaque cycle, comme l'ont fait le Collège royal et le CMQ. Nous consulterons aussi les ordres des médecins pour modifier la certification des programmes qu'ils exigent concernant l'amélioration et l'assurance de la qualité, l'encadrement entre pairs et l'évaluation des pairs. Les membres indiquent que les activités (souvent) exigées par les ordres des médecins forment un excellent portfolio de DPC, pour lequel les ordres n'ont pas toujours obtenu la certification. L'uniformisation avec les exigences des ordres des médecins est importante pour le succès et la pertinence de Mainpro+.

Le Comité national du développement professionnel continu (CNDPC) examinera les recommandations, et le Conseil d'administration recevra la version finale pour approbation au printemps.

Autoapprentissage: Publié en ligne et en version papier tous les 2 mois, ce programme propose des questions cliniques élaborées par des équipes de rédaction composées de MF. Un total de 1517 membres de plus y ont participé l'an dernier et le programme compte maintenant 9259 abonnés. Nous avons actualisé le site Web en décembre (<http://selflearning.cfpc.ca/#/lng-fr/>). Un module en ligne sur la COVID-19 est à la disposition de tous les membres du CMFC, sans frais.

Plans d'apprentissage professionnels (PAP): Nos PAP certifiés seront lancés ce mois-ci sur le portail Mainpro+. Les médecins ne sont pas toujours en mesure d'évaluer leurs propres besoins d'apprentissage. Un encadrement en la matière bonifie l'autoévaluation, favorise un apprentissage efficace et a un effet positif sur la pratique. Le PAP est un outil d'autoévaluation interactif accessible à partir du tableau de bord Mainpro+. Il permet d'obtenir 12 crédits d'évaluation Mainpro+ ou 20 crédits si le plan est créé avec un collègue. Son utilisation est facultative pour le moment. Il vise à aider les MF à établir un lien plus direct entre leur champ d'exercice et les besoins en formation de leur pratique et de leur communauté, ainsi que leur engagement envers l'amélioration de la pratique. Nous espérons que ce processus favorisera la réflexion et l'apprentissage liés aux rôles CanMEDS, et aidera les membres à satisfaire aux exigences des ordres des médecins quant aux initiatives d'amélioration continue de la pratique et de la qualité.

Le DPC est un avantage pour nos membres depuis nos débuts en 1954. Mainpro+ est passé d'un avantage de l'adhésion à un signe d'excellence respecté, reconnu par les ordres des médecins. Nous voulons maintenir la rigueur de nos normes en sollicitant vos commentaires, en améliorant votre expérience et en vous aidant à lier davantage votre DPC à l'amélioration de la pratique. Nous vous tiendrons au courant de nos progrès. 

This article is also in English on **page 160**.

Can Fam Physician 2022;68:160 (ang), 159 (fr). DOI: 10.46747/cfp.6802159